

*des Princes &c.* Septembre 1706. 161  
session des grands biens de cette famille; il trouva des gens qui lui contestèrent son état & qui le traitèrent d'imposteur; disant, que ce prétendu Mr. de Caille, n'étoit autre qu'un nommé Pierre Mege, qui s'enrola pour servir sur les Galeres le 16. Avril 1676. Dans les Factums faits sur ce sujet, on suit cet homme-là, depuis son enrôlement jusqu'à sa prétendue abjuration.

Mr. Rolland Avocat Général du Parlement de Grenoble, est l'Epoux de Dame Anne de Gouche, seule heritiere des biens du vrai Isaac de Brun de Caille, (supposé qu'il soit véritablement mort en 1696.) parce qu'elle est sœur de feuë Dame Judith de Gouche de St. Etienne, mere de ce Mr. de Caille; Mr. Rolland, dis-je, prétend de montrer la suite de cette imposture.

Les faits que je viens de rapporter, sont déduit beaucoup plus au long dans les differens Factums de part & d'autre, où l'on a pris toutes les mesures imaginables pour découvrir la verité.

Enfin, après bien de recherches, & plus de 400. témoins ouïs, il s'assembla le 13. Juillet 1706. dix-huit Juges de la Tournelle & de la grande Chambre du Parlement de Provence, qui seuls pouvoient prononcer dans cette affaire, à cause de la parenté; huit opinerent à declarer la partie de Mr. Rolland, (qui depuis prés de trois ans étoit en prison) un Imposteur, & par consequent coupable du crime de supposition de nom; ou du moins d'interloquer l'affaire en attendant un plus grand éclaircissement; cette opinion étoit assez conforme aux conclusions des Gens du Roi; mais les six autres Juges declarerent le Soldat prisonnier, ve-